

△

(N° 208.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 5 JUIN 1840.

RAPPORT *fait par M. MAERTENS, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH DINOIRE, instituteur.*

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Par requête adressée à M. le ministre de la justice, le 11 octobre 1837, le sieur Charles-François-Joseph Dinoire, instituteur à Gagnies-Chaussée, demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire, né à Ascq, département du Nord (France), habite la Belgique depuis 1829. Il a servi comme volontaire dans les armées belges de 1831 à 1833. Il a tiré au sort en 1834 et a été réformé en 1837. Depuis lors il s'est établi comme instituteur à Gagnies-Chaussée (province de Hainaut). Il y jouit de la confiance publique et mène une conduite irréprochable.

Le rapporteur,
MAERTENS.

Le président,
DU BUS AÎNÉ.